

VOIR, SAVOIR, POUVOIR –  
Le chamanisme chez les Yagua de l'Amazonie péruvienne – Jean-Pierre Chaumeil  
Georg Editeur, Genève, 2000

Les conditions d'émergence, la position sociale et le partage des pouvoirs du chamane varient grandement d'une société à l'autre. (...) certains groupes ayant tendance à laisser leur membres adultes « chamaniser » à leur guise alors que d'autres intronisent avec plus grand faste leurs spécialistes au terme d'une initiation de plusieurs années. P 14 (43)

Rite d'initiation d'Alberto Prohano, chamane yagua : initié par son père.  
« J'avalais d'un trait son contenu. [décoction de piripiri] Le liquide amer me donne d'abord la nausée, puis me fit voir des phénomènes, étranges au départ, mais avec lesquels je devais par la suite me familiariser au point de les maîtriser ». p40 (43)

[La seconde prise] une étrange ivresse s'empare de mon corps et modifie mon comportement. Vomissements, défécations et éjections d'urine se succèdent... J'ai le sentiment que mon corps se rétrécit aux extrémités... la peur me gagne, m'enveloppe lentement... des choses se transforment devant moi, les couleurs changent : bleu-vert, puis noir, puis rouge... c'est effrayant. Quelqu'un m'empêche de bouger. Une voix me parvient (celle de mon père) : « que vois-tu ? » je ne peux pas répondre. Les couleurs clignent mais le fond reste bleu-vert (forêt. Les images se précisent. D'abord la grande chandelle (...) un tison ardent (...) un énorme lombric (...). Le lendemain, lorsque les images cessèrent, mon père me questionna : Qu'as-tu vu ? Je me souviens ne rien lui avoir répondu. Il me fit jeûner pendant une semaine complète (...). [+ décoction de piripiri et tabac + retraite dans la forêt + ayahuasca + fabrication d'objets mystiques] p36-49 (43)

L'initiation si elle nécessite au départ la présence d'un maître-chamane, se transforme progressivement en une sorte d'auto-initiation. S'il n'y avait pas cette part « individuelle », on comprendrait mal l'hétérogénéité du vécu et du savoir chamannique (...). Il y a dans cette expérience une part individuelle, idiosyncrasique, liée à la personnalité et à la sensibilité de chacun. P51 (43)

En fait chez les Yagua, l'émergence du chamane ne doit rien ou peu à un « appel céleste ». La maladie en tant que telle, sous ses diverses formes, ne constituent pas non plus l'une des conditions requises pour embrasser la fonction, comme c'est le cas ailleurs, mais elle peut-être parfois avancée. De toute façon, le chamane vivra durant son initiation sa propre « maladie » et sa propre « mort » pour renaître des se os décharnés et disséqués (thème du corps éclaté). La « maladie » n'est pas ici causale, elle est vécue, expérimentée du dedans, de l'intérieur. Le problème, si problème il y avait, serait de savoir finalement si la « maladie initiatique » ne joue pas ici le même rôle que joue ailleurs la « maladie vocation », c'est à dire de surmonter sa propre affection pour être en mesure de guérir celle des autres. P63-64 (43)

En résumé, les différents facteurs pouvant susciter l'apprentissage ou la vocation chamannique sont les suivants : volonté du père ou d'un proche, ou souhait collectif (au niveau lignager par exemple); transmission de père à fils aîné de préférence); désir personnel; rêve prémonioire; maladies; douleurs extrêmes à le mort d'un proche. Parmi ces facteurs, il faut souligner la place importante accordée à la quête volontaire dans le mode de recrutement, ce qui bouscule quelque peu les présupposés classiques relatifs au caractère essentiellement

passif, subi et « traumatisant » du processus d'accès à la fonction. On nous avait jusque là habitué à voir dans le chamanisme un « religion de l'appel ». La part des hallucinogènes (présents dans toute initiation) sur le caractère volontaire de la quête ne doit pas être sous-estimée, puisqu'ils permettent le contact « direct » avec la « surnature ». (...) Il faudrait alors admettre qu'on ne devient pas chaman parce qu'on est névrosé, mais à l'inverse qu'on devient névrosé parce qu'on est chamane (...). Pour en rester aux modalités d'accession, ce sont les motivations mêmes de la quête qui vont déterminer ou infléchir la spécificité du chamane en tant que plus ou moins guérisseur, plus ou moins jeteur de sorts, selon les buts recherchés. En cours d'initiation, c'est l'apprenti lui-même qui oriente sciemment sa formation ; il décide jusqu'à un certain point de son devenir au lieu de le subir, comme c'est souvent le cas là où « l'appel » est central et dicte la conduite. P64-65 (43)

L'expérience initiatique que le chamane doit subir avant son intronisation entraîne une modification profonde de sa personne : le voilà investi de pouvoirs surnaturels, c'est un fait, mais il a aussi souffert d'une expérience intérieure exemplaire, absorption périodique de psychotropes naturels, jeûnes, « voyages », épreuves, « mort rituelle », solitude, etc., autant d'expériences qui éprouvent sa constitution physique et psychique de départ (amaigrissements, tremblements, cauchemars, rêves, visions). De cela, il sort transformé. L'initiation, qui est la découverte d'un nouvel état de conscience et l'apprentissage des diverses manières d'y parvenir et d'en sortir, est une expérience unique qui ne se renouvellera plus et qui aboutit à une modification définitive de la personne dans ses relations à la fois avec elle-même, avec la divinité et avec la société. G. Rouget, 1980, p63) p68 (43)

L'altérité du chamane repose donc essentiellement sur une transformation profonde de sa personne, dont il est lui-même l'artisan actif, mais aussi sur une autre composante, léguée celle-là. Il lui est en effet décisif, pour dominer pleinement son art, d'hériter la force *harie* d'un chamane vivant qui ne sera pas forcément un ascendant, ni même un parent. L'important n'est pas de qui on hérite, mais ce qu'on hérite. Cette part reçue est matérialisée par diverses substances visqueuses (...), que le chamane en place (l'instructeur) vomit et fait administrer au novice, lui injectant la force de d'affronter les obstacles à venir. L'acquisition de cette force, dont le siège demeure l'estomac, est jugée indispensable par la majorité des chamanes. P69 (43)

Si l'acquisition des pouvoirs fonde en partie l'altérité du chamane en infligeant à ses esprits un traitement particulier, son corps subit lui aussi une modification profonde qui se traduit par un « mise à mort », « squelettisation » et dislocation des organes, suivie de leur réunification, ce que certains auteurs ont qualifiés de « maladie initiatique » ou encore de « mort et résurrection symbolique » (ou rituelles). Cette expérience est spécifique au chamane et le fait apparaître aux yeux des autres comme « immortel ». p69 (43)

Que le chamanisme soit une profession sérieuse, les mois de noviciat, les années mêmes, par lesquels les élèves doivent passer avant d'être reconnus comme pleinement capables d'exercer leur art le prouvent amplement. (A. Butt, 1962, Réalité et idéal dans la pratique chamanique, l'Homme II, 3 : 5-52). (43)

Tout apprentissage, *sàdaténëhi*, « je-suis-en-train-d'apprendre » (de *sàndahatia*, apprendre, savoir), est soumis à un noviciat de plusieurs années, de deux à six ans. La phase initiale « d'obtention des pouvoirs » s'étend sur une année environ pendant laquelle le novice est appelé *sàndahitar nëmara*, « apprenti-chamane ». Par ailleurs soumise à un certain nombre de règles de prohibition (restriction alimentaire, abstinence sexuelle, retraite), l'initiation est

étroitement liée à l'absorption d'hallucinogènes naturels, dont les deux plus importants sont des *Banisteropsis* et des *Brugmansia*, et de jus de tabac. Aucune initiation sérieuse n'est envisageable sans l'absorption de ces plantes qui se trouvent au centre de l'expérience chamannique. Si leur ingestion n'est pas tolérée par le novice, ce dernier ne pourra en effet prétendre à la profession, car il doit obtenir de ces végétaux, et non du maître-chamane, des esprits auxiliaires essentiels à sa pratique, sur lesquels reposeront son savoir et son pouvoir. Cependant une partie de l'enseignement doit être transmise par un chamane vivant, *hatanu*, « celui-qui-enseigne ». (...) L'apprentissage coûte beaucoup au novice, sur les plans physiques et mental, mais il ne lui en coûte rien sur le plan matériel. La gratuité de l'instruction équilibre l'investissement personnel de l'initié : abstinence, règles de conduite, isolements, sans compter les dangers ultérieurs qu'il devra affronter. P95-96 (43)

Les chamanes distinguent plusieurs phases dans le déroulement de l'initiation. [= faits marquants de l'initiation]. La première constitue, nous l'avons vu, l'initiation de base au cours de laquelle le candidat doit d'abord rencontrer un *hatanu*. S'il n'y en a pas dans sa famille, il lui faudra parcourir de grandes distances pour contacter celui qui voudra bien se charger de son instruction. L'éloignement n'est pas forcément un handicap puisqu'une modalité de l'initiation exige un retrait du milieu familial. L'appartenance clanique de l'instructeur ne joue aucun rôle, il n'existe ni hiérarchie, ni savoir clanique particulier par rapport aux connaissances chamaniques. Le savoir chamannique est supraclanique chez les Yagua.

Une fois cette première formalité accomplie, le candidat s'installera avec son *hatanu* pour toute la durée de l'instruction dans une petite habitation isolée, spécialement édifiée à cet effet, appelée *sùtà nēmara.*, « retraite-du chamane » ou encore *ropopu hunùhatu sunohà*, « retraite-pour-boire-les-hallucinogènes ». C'est ici que le novice esquisse ses premiers pas dans l'art chamannique. L'instruction s'adresse au principe à un seul élève à la fois mais rien n'empêche le *hatanu* de dispenser un enseignement collectif. Rien n'interdit non plus l'élève d'avoir successivement plusieurs maîtres (...). P96 (43)

L'inauguration s'inaugure vraiment avec l'ingestion – généralement mensuelle – de décoctions de plantes hallucinogènes ou « assimilées » [excitants genre tabac] sous la conduite d'un *hatanu* qui prépare les breuvages. Les prises sont nocturnes [les esprits se déplacent plus volontiers la nuit, ce qui suscite d'une manière générale les prises nocturnes]. De plus, la nuit, les gens dorment, les enfants surtout, ce qui assure aux buveurs une certaine tranquillité, notamment lorsque la prise est proche du lieu d'habitation] et espacées le plus souvent d'une lune (...) [la lune nouvelle est jugée favorable à la prise d'hallucinogènes, car l'obscurité est censée accentuer les visions ; aucune lumière n'est d'ailleurs produite pendant les prises.]. Au début, l'instructeur questionne son apprenti sur ses visions (« que vois-tu ? »), le rassure (« n'aie pas peur », « ne cours pas »), le guide dans ses premières interprétations. [Au début, préparation du corps avec plante particulière contre l'apprêt des hallucinogènes, puis ajout progressifs de nouvelles décoctions pour composer des mélanges de plus en plus hétérogènes]. Il s'agit pour le candidat d'absorber en décoction le plus grand nombre possible de végétaux qui détiennent une vertu puissante, afin de multiplier et de diversifier les sources du savoir. P97 (43)

(...) Plus l'apprentissage progresse, plus la présence du *hatanu* s'efface devant celle des *mères* qui guideront – en tant qu'auxiliaires – le novice dans son action, lui enseigneront les chants et lui remettront les pouvoirs. Désormais, le rôle du *hatanu* se limitera à surveiller l'apprenti qui préparera lui-même les breuvages. Mais auparavant, l'instructeur aura transmis à l'élève une partie de sa « force », *harie*, permettant à ce dernier de surmonter les épreuves à venir. Dans l'ordre des choses, cette dernière opération est antérieure à la prise

d'hallucinogènes très puissants qui risqueraient de trop affaiblir le candidat. Cette force acquise d'un *hatanu* n'est pas retransmissible, à l'inverse de celle communiquée plus tard par les esprits auxiliaires. En outre, l'instructeur remet à son élève un premier exemplaire de tous ses pouvoirs, que les auxiliaires se chargeront de multiplier en sa faveur par la suite. Mais ce temps de noviciat impose bien d'autres règles à respecter tout autant que l'enseignement du maître d'œuvre et des auxiliaires. Durant cette période initiatique, l'apprenti doit s'abstenir d'expériences sexuelles et observer un jeûne sévère avant et après chaque prise. Si le candidat est déjà marié, il ne peut cohabiter avec son épouse. D'une manière générale, il doit éviter les femmes (ou les hommes si l'apprentie est une femme). Toute copulation est formellement proscrite durant son noviciat, elle aurait pour conséquence d'altérer gravement le corps. P98-99 (43)

Le jour de la prise est aussi jour d'abstinence alimentaire, aucune nourriture n'est ingérée du lever u coucher du soleil. Mieux vaut ne rien absorber avant les prises pour éviter les vomissements et les déjections occasionnées par la purga, sans négliger que celle-ci a lus d'effets sur un estomac vide que sur une panse repue. Le jeûne se prolonge plusieurs jours après chaque prise (la durée varie en fonction de la composition et de la concentration des breuvages). Les Yagua expliquent que, par ce procédé, il leur est possible de prolonger le visions. [exclusion des aliments gras et faisandés, évitement du salé, amer, piquant, sucré, acide, ok pour aliments doux]. Le rejet des aliments de saveur forte (« qui font suer ») correspond à une volonté de garder le corps fort, d'éviter tout ce qui l'affaiblirait. P99 (43)

Enfin, le candidat est séparé de sa famille. Il doit effectuer en compagnie du *hatanu* une retraite de plusieurs mois dans un endroit isolé, durant laquelle il apprend à connaître les plantes et leurs préparations (bues en décoctions ou administrées comme remèdes), ainsi que les mythes et les rites associés. Cette retraite n'exclut nullement que l'apprenti entreprenne un voyage hors de son territoire traditionnel de résidence (par exemple chez des groupes voisins ou chez des métis aujourd'hui). Tout dépassement de sa vision habituelle des choses est approuvé comme un élargissement de ses connaissances. Le candidat est avide de connaissances nouvelles qu'il s'empressera d'incorporer à son bagage chamanique. (...) le chamane a souvent une connaissance concrète du monde extérieur, ce qui ne peut qu'affermir son savoir aux yeux du groupe. Le voyage hors des frontières traditionnelles fait partie intégrante de la quête du chamane, de son désir de dépassement des limites spatiales, de la même manière qu'il franchit dans l'expérience hallucinogène les niveaux cosmiques. Le chamane est par définition celui qui franchit les limites. [le voyage est source d'inspiration et d'enseignement pour le chamane, voyage de l'âme, dépassement des limites spatio-temporelles.] p99-100 (43)

[l'initiation permet à l'apprenti de se familiariser avec les *mères* des végétaux et de gagner des auxiliaires, d'obtenir des pouvoirs (fléchettes, pierres, cagoules...), d'apprendre les chants de chaque auxiliaire, les techniques élémentaires de guérison et la préparation des breuvages hallucinogènes, de connaître l'univers grâce au « voyage » et d'hériter la « force » d'un *hatanu*. (force = stock de fléchettes magiques, transmis à l'apprenti qui lui permettront, une fois pénétrée dans son corps, d'être reconnu comme chamane. Celui-ci ne pourra pratiquer avant la mort de son instructeur] p100 (43)

le monde des hallucinogènes est une composante fondamentale de la réalité yagua, la réalité immédiatement visible, telle qu'elle est vécue dans le quotidien, n'en est souvent que l'apparence. (...) Cette vision des choses est périodiquement validée par l'expérience hallucinogène durant laquelle le chamane « voit » les animaux se transformer en êtres

humains et vice-versa, et où il vit sa propre transformation. Il en résulte cette pluralité d'aspects des êtres et des choses que le chamane est, plus que tout autre, apte à saisir. (...) Dans les « temps du rituel », les choses reprennent leur aspect premier, celui qu'elles ont sur la terre des grands ancêtres, dans l'autre monde. (...) derrière le langage quotidien existe ainsi un langage ses origines qui révèle l'essence des choses au-delà leur simple apparence. Atteindre ou retrouver le sens des choses est bien la démarche du chamane et l'expérience hallucinogène est la voie royale pour y accéder [cf. rêves/inconscient]. (...) les hallucinogènes sont sans doute un moyen parmi d'autres de percevoir cet aspect pluridimensionnel des êtres et des choses. P 101 (43)

Il est à ce titre intéressant de constater que les hallucinogènes perdent de leur importance chez les Yagua à mesure que le chamane maîtrise ses visions : dès qu'il sait « voir » par la pensée (...) il n'a plus recours à la purga. Celle-ci est alors remplacée par le tabac qui s'affirme comme le végétal chamanique par excellence. Bien que relégués au second plan, les hallucinogènes ne seront cependant jamais totalement absents de la pratique chamanique : le chamane pourra toujours renouveler les prises pour réapprovisionner son stock de pouvoirs magiques subtilisés par ses rivaux au cours d'affrontements magiques. P102 (43)

Hallucinogène : permettent de « voir » l'essence des végétaux pour acquérir du savoir et des pouvoirs magiques, orienté vers le groupe (pour le chamane).

. permettent de « voir » à l'intérieur de soi ou de « voir » à distance, orienté vers l'autoguérison ou la recherche d'effets télépathiques, de voyance ou de prédiction, orienté vers l'individu (pour ceux sous la conduite d'un chamane) p102 (43)

#### DEFINITIONS DE TRANSE P 111et 112 (43)

(...) l'expérience hallucinogène donne l'occasion à l'apprenti-chamane de « voir » pour la première fois les *mères* des mondes végétal et animal et, par extension, les nombreux êtres surnaturels qui peuplent l'univers (dont il fera par la suite ses auxiliaires). P115 (43)

Un autre moment fort de l'expérience hallucinogène dans le contexte initiatique est « l'éclatement du corps » suivi de sa reconstitution. (...) Au même titre que les visions, le thème du corps « éclaté » puis réunifié est central dans l'expérience initiatique en tant que victoire sur la mort, mais aussi dans tout processus de guérison qui exige l'intégrité corporelle. En termes psychanalytiques, on interpréterait cette séquence comme symbolisant successivement la désintégration puis la reconstruction de l'Ego. P115 (43)

C'est au cours de cette première phase initiatique que l'apprenti acquiert les pouvoirs indispensables à sa pratique future. Ces derniers, en nombre limités, se composent d'auxiliaires, de fléchettes, vêtements, cigares et pierres, invisibles ou magiques, de chants et de fumée de tabac. P115 (43)

Les auxiliaires : Principaux pouvoirs sans lesquels l'apprenti ne peut accéder à sa fonction, les auxiliaires (ou alliés) ne sont ni hérités, ni achetés mais « ingérés » pourrait-on dire, en absorbant des décoctions de plantes. Il est toutefois possible pour un chamane expérimenté d'en acquérir de nouveaux par le biais des fumigations de tabac. P115 (43)

[la relation du chamane avec ses auxiliaires, qu'il appellera « mes gens »] est hautement significatif dans le contexte chamanique global en ce sens qu'il manifeste les capacités du chamane à contrôler les puissances invisibles, c'est d'une certaine façon l'expression de sa

maîtrise de la surnature. L'éventail des auxiliaires dépasse de beaucoup les seules *mères* des végétaux et des animaux. Les âmes des morts, les divers esprits des bois ou les « gens » des différents mondes peuvent tout aussi bien devenir des alliés de premier choix et des armes chamaniques extrêmement puissantes(...). en général, plus un chamane possède d'auxiliaires, plus il est puissant. D'abord, parce que ceux ci le protègent, ensuite parce qu'il lui permettent d'agir à distance et l'approvisionnent en fléchettes-magiques (et autres accessoires) dont il guide la trajectoire. De plus ils lui révèlent l'origine des maladie et s'enquière des esprits égarés. Les auxiliaires ont un double rôle : renseigner le chamane et lui servir d'émissaire pour frapper à distance. A ce titre, les chamanes comptabilisent parfaitement le nombre de leurs auxiliaires. P116-117 (43)

Par ailleurs, le chamane n'utilise pas n'importe lequel de ses auxiliaires (...); il doit pour chaque cas déterminer le type d'action appropriée. Cf connaissances théoriques du psy (43)

Les fléchettes-magiques : elles constituent l'arme stratégiques des chamanes. (...) L'apprenti obtient sa première *rimida* [fléchettes chez les Yagua] de son instructeur, les autres lui sont remises par les *mères* durant l'apprentissage. [le chamane stocke ses fléchettes dans son estomac, qd il y en a beaucoup, elles forment une ceinture protectrice qui protège le corps du chamane contre les projectiles]. La force du chamane est proportionnel à son nombre de fléchettes. Pour les extérioriser, le chamane procède par massages successifs du bras et de l'épaule vers la main, jusqu'à ce qu'il sente la fléchette. L'extraction proprement dite est accompagnée d'importantes fumigations de tabac. Simple projectile, la fléchette et alors remise aux auxiliaires qui la guideront jusqu'au but. [et propulsées à l'aide de gants magiques, elles peuvent parcourir de longues distances, et pénétrer dans le corps de la victime]. Si aucun chamane ne les lui retire, la personne mourra inmanquablement quelques jours ou quelques mois plus tard. P119-120 (43)

Vêtements magiques : Durant l'expérience initiatique, les *mères* remettent également à l'apprenti tout un arsenal défensif composé de sacs magiques (...) qui ont la propriété de le protéger contre d'éventuels projectiles envoyés par des chamanes ennemis. P121 (43)

Chants : tout débutant doit les mémoriser durant son noviciat car les *mères*, nombreuses et variées possèdent chacune son chant. La fonction essentielle de ces chants est d'appeler les *mères-auxiliaires*, donc de communiquer avec l'autre réalité sans avoir obligatoirement recours aux hallucinogènes. (...) les chants chamaniques sont tenus secrets moins pour leur contenu que tout le monde connaît plus ou moins que pour le niveau de voix sur lequel ils sont entonnés. (...) Pour ce faire, les aspirants cultivent leur voix, ils « l'éclaircissent » d'abord à l'aide d'un coquillage appelé *samatu*. (...) Le timbre doit être parfaitement clair pour que le chant donne tout son effet. (...) l'apprenti procède à des exercices vocaux pour maintenir sa voix le plus longtemps possible à un registre très haut, à la limite de l'audible. (...) Un répertoire complet peut totaliser plusieurs dizaines de chants chamaniques, distribués généralement en trois groupes : les *chants d'appel* (...) les *chants d'envoi* (...) les *chants de guérison*. (43)

Les débuts. Cette seconde phase du noviciat se caractérise par la mise en pratique des notions acquises durant la première période d'instruction. Il s'agit maintenant de tester, d'expérimenter l'acquis. Cette phase d'initiation à la pratique s'étend sur plusieurs mois jusqu'à ce que le candidat soit officiellement reconnu comme guérisseur, c'est à dire qu'il ait à son actif une guérison publique. (...) Armé d'un savoir encore hésitant et d'une solide conviction, disposant maladroitement de ses pouvoirs, l'apprenti va d'abord s'exercer sur des

cas bénins (blessures légères, fièvres bénignes, diarrhées passagères). (...) En plus des applications et des tests qui lui sont affligés, le futur chamane poursuit ses exercices vocaux et apprend les gestes qui guérissent (massages, succions), il s'adonne à l'interprétation des rêves et recherche à rentrer en contact avec les auxiliaires sans avoir recours aux hallucinogènes, il mémorise le texte et la mélodie de chaque incantation, se permettant parfois une improvisation quand l'inspiration le saisit. C'est, en bref, et après l'enseignement théorique, la période d'essai du candidat. P129 (43)

Après un certain temps de pratique (de six mois à un an, voire deux ans), le candidat extrait du corps du patient un « flegme » qu'il vomit à l'écart(...). Encouragé par ce premier résultat lui indiquent qu'il est en train de devenir *pàndra*, « guérisseur », le candidat se lance dans des cures de plus en plus fréquentes mais aussi de plus en plus difficiles, jusqu'au jour, inoubliable dans sa vie, où il vomit une flechette-magique, aboutissement de longs mois de travail et d'abstinence. A partir de cet instant, il peut guérir n'importe quelle maladie par simples fumigations de tabac. Toutefois, il n'est reconnu officiellement *pàndra* qu'après sa première séance publique où il lui faut, face à tous et en présence de son instructeur, donner la preuve de son talent. Le moment crucial de la séance est l'instant où il exhibe, aux yeux de tous, la fléchette, cause du mal. Il est alors publiquement proclamé guérisseur. [mais pas encore au bout de son apprentissage, il lui faudra encore plus d'un an de pratique et de succès dans les cures pour confirmer son talent, période au terme de laquelle on le dira « bon chamane » (compétent)] p129-130 (43)

6 mois/1 an	Acquisition des pouvoirs	Candidat
6 mois/2 ans	Extraction du premier <i>flegme</i>	Candidat en passe de devenir guérisseur
	Extraction de la première fléchette	Reconnu officiellement comme guérisseur
	Anéantissement des causes du mal	Reconnu officiellement comme chamane
1 an à 2 ans	Succès dans les cure	Chamane confirmé
1 an à 2 ans	Visite des auxiliaires	Complète la formation du chamane

P130 (43)

Voir, savoir, pouvoir... constituent les trois mots clés de toute démarche chamanique chez les Yagua (...). Atteindre ou retrouver le sens premier des choses est bien la démarche du chamane. La voie royale pour y accéder est celle des hallucinogènes. Toute initiation débute en effet par l'ingestion de décoction de plantes hallucinogènes, ou supposées telles, qui permet au novice d'appréhender le monde visible et de « voir » l'essence des êtres et des choses, et surtout les *mères* des végétaux absorbés qui sont les véritables détectrices du savoir. L'importance des hallucinogènes dans le processus d'accès à la connaissance est ici clairement attestée. C'est au cours de telles séances que le novice contactera les *mères*, qui beaucoup plus que l'instructeur chamane, lui transmettront le savoir. Mais si la vision est au principe même de toute connaissance, l'apprenti qui « voit » pour la première fois durant son noviciat, ne « voit » pas encore véritablement. Pour cela, il lui faut le savoir, qu'il acquiert progressivement au cours de ses voyages et rencontres dans le monde invisible, tout au long de son apprentissage. Ce n'est qu'une fois le savoir acquis qu'il « voit véritablement » la face cachée des choses u monde. Jusque-là, il ne sait pas encore avec certitude ce qu'il « voit ».

L'apprenti est reconnu chamane, (...) dès l'instant où il est capable de « voir » l'origine du mal : le fauteur de troubles. C'est à ce moment là, lorsqu'il sait, qu'il « voit » réellement par la pensée, sans avoir recours aux hallucinogènes, c'est avoir cette capacité de « voir » immédiatement, à tout instant, en tout lieu, ce qui se passe derrière les choses visibles. Lorsque le chamane est capable de réaliser cette performance, le savoir lui est acquis. [*ne sàndatia ne sàndi siwa* personne-ne voit-s'il-ne-sait : Alberto chamane Yugua]. Donc, si la vision des *mères* est nécessaire et antérieure au savoir, la vision « véritable » est liée au savoir comme une conséquence. (...) Plus un chamane sait, plus il a de pouvoir, et plus il s'élève dans la hiérarchie chamannique. (...) Toutefois, le pouvoir que le chamane accumule durant sa carrière est de nature différente selon qu'il émane des *mères* ou du maître-chamane. [expé personnelle ou transmise/ didactiq et théoriq] En effet, les *mères* remettent au novice la panoplie complète de ses « pouvoirs » (fléchettes, vêtements, cigares-magiques), avec lesquels il agira sur les éléments de l'univers. DE son coté, le maître-chamane fait ingérer à son élève plusieurs « flegmes » lui donnant la force de résister aux épreuves qui jalonnent son initiation, et lui fournit un premier exemplaire de tous ses pouvoirs que les *mères* multiplieront par la suite, le mettant ainsi en position « d'acquéreur de pouvoir ». Le savoir-pouvoir transmis par les *mères* est actif, d' »intervention », alors que celui légué par le maître-chamane est plus passif, de « résistance ». Il est donc possible de mettre en opposition les *mères* et le maître-chamane sur la base du pouvoir :

Mères	pouvoir d'agir pouvoir actif, d'intervention
Maître-chamane	pouvoir de résister aux épreuves et d'acquérir des pouvoirs des <i>mères</i> pouvoir passif, de résistance

Le pouvoir du chamane repose, nous venons de le voir, sur son savoir et s'exprime dans sa capacité d'agir sur les êtres et les choses qui l'entourent. P293-294-295 (43)